

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 28 MARS 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	23	23 + 2 pouvoirs

Date de convocation 22 mars 2023
Date de publication 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Raynald INGELAERE, Bruno LORILLERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Mickaël VAIRELLES, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absentes : **Katty CLAYES TAHKBARI, Pascale PETIT.**

Représentés : **Jean-Luc DEROZIERES à Régis RENARD, Simone DEVAUX à Evelyne BOCQUET.**

Monsieur Pierre MARY a été nommé secrétaire de séance.

N° de délibération : 03_28032023

N°03 : SUBVENTION CFA INTERPRO DE L'AUBE
Rapporteur : Madame Anita DANGIN

Le rapporteur informe le conseil municipal de la réception d'une demande de subvention du CFA Interpro de l'Aube (ALMEA 10), d'un montant de 65.00 euros (soixante-cinq euros) par élève, pour l'année 2023. Il est précisé que 3 élèves de la commune sont scolarisés dans ce CFA.

Considérant l'avis favorable de la commission des finances et ressources humaines du 21 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, :

- **ATTRIBUE** une subvention au CFA Interpro de l'Aube (Alméa 10), pour le montant de 65 euros par élève soit 195 Euros.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au Budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

P. I.

PERRERARY

....., secrétaire de séance